

REPUBLIQUE TUNISIENNE
CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION – TUNAC –



Avis de recrutement

Afin de combler des postes vacants, le Conseil National d'Accréditation lance un concours sur dossier et sur épreuve écrite et orale pour les agents de l'État, des collectivités publiques locales et des établissements publics, et ce pour le recrutement de 05 ingénieurs dans les spécialités suivantes :

- 1- Génie industriel
- 2- Instrumentation et maintenance industrielle
- 3- Biologie industrielle ou chimie analytique ou agro-alimentaire
- 4- Génie énergétique
- 5- Informatique

Conditions de participation au concours

- 1- Le candidat doit être un fonctionnaire de l'état et titulaire dans son poste
- 2- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur
- 3- Le candidat doit avoir une excellente connaissance dans les langues anglaise, française et arabe

Ceux qui sont intéressés par cet avis doivent déposer leurs candidatures au bureau d'ordre du Conseil National d'Accréditation -TUNAC- ou par voie postale recommandée ou par Rapid poste à l'adresse suivante : **07 rue Dr alphonse LAVERAN – Cité jardins – 1002 Tunis Belvédère**

En mentionnant ce qui suit :

Avis de recrutement (A ne pas ouvrir) Conseil National d'Accréditation 07 rue Dr alphonse LAVERAN – Cité jardins – 1002 Tunis Belvédère Spécialité :

Dernier délai de dépôt des candidatures : le 25 mai 2021 à 12h00

Le dossier du candidat doit être composé de :

- Une demande écrite au nom de Monsieur le Directeur Général du Conseil National d'Accréditation en mentionnant la spécialité demandée
- Une copie des diplômes
- Une copie de la carte d'identité
- Un curriculum vitae avec l'adresse personnelle, le numéro de téléphone et l'adresse mail
- Une photo d'identité
- Une attestation de travail avec une date de délivrance ne dépassant pas un mois de la date parution de cet avis
- Une liste des services